

Délibération

Désignation d'un conseiller technique supplémentaire

L'Assemblée Générale de la CCI Rochefort et Saintonge, régulièrement réunie en séance ordinaire au siège de l'établissement, le 28 juin 2018, sous la Présidence de Hervé Fauchet, Président en exercice,

Après avoir vérifié que le quorum est atteint,

Vu le code de commerce et notamment l'article R711-68,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Jean-Marc BONNET, gérant d'une entreprise à Saintes et membre actif de réseaux d'entreprises,

Décide :

De désigner Jean-Marc BONNET conseiller technique de la CCI Rochefort et Saintonge pour apporter le concours de ses compétences, notamment en matière de Clubs et réseaux d'entreprises.

CCI Rochefort et Saintonge		
DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 28 juin 2018, à Rochefort		
Nombre de membres élus en exercice		31
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum		17
Nombre de membres élus présents		23
Nombre de votants	23	
Nombre de voix POUR	23	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

Yves Ober

Secrétaire Adjoint

Hervé Fauchet

Président